

# PARIS 08 PDC

## **DECLARATION PREALABLE PLENIERE du 06/06/2011**

Monsieur le Directeur,

Vous avez réuni aujourd'hui en plénière l'ensemble des organisations syndicales pour parler d'un dossier sensible : « la fermeture du STM Boétie et la reprise de l'activité par Paris 08 PDC ».

Vous le savez, le dossier STM est un dossier qui nous tient particulièrement à cœur puisque nous sommes signataires de l'accord relatif aux mesures d'accompagnement. Nous avons d'ailleurs demandé qu'une commission de suivi soit réunie rapidement afin qu'un avenant à cet accord soit établi pour l'ensemble des agents du STM Boétie. En effet, le calendrier de bascule de l'activité n'ayant pas été clairement défini, un grand nombre d'entre eux vont être victimes de l'effet dégressif des primes. Ce qui pour la CFDT est inconcevable.

Pour la partie qui vous concerne plus particulièrement. A savoir, la reprise d'activité du STM par Paris 08 PDC :

- Même si la reprise d'activité s'effectuera progressivement, la CFDT souhaite que le nombre de postes offerts soit nettement supérieur aux autres PDC. Que les postes offerts soient pour la brigade de tri, mais aussi les cédex et plus particulièrement la cabine. Car si aujourd'hui, nous souhaitons que l'intégration de nos collègues du STM se fasse dans de bonnes conditions nous souhaitons également que cette reprise d'activité ne se fasse pas au détriment des conditions de travail des agents de Paris 08 PDC.
- Sur l'intégration des agents du STM : nous exigeons qu'il n'y ait aucune création de brigade boulangère, du type 4h – 11h. Nous rappelons également ici que tel qu'il est porté dans l'accord : « les agents de 50 ans et plus qui souhaiteraient basculer sur la PDC ne sortiront pas en distribution, ni sur les OO, ni sur les OS ». Nous demandons également que vous traitiez les situations individuelles avec attention. En clair, qu'un agent du STM Boétie intéressé pour basculer chez vous, mais ne pouvant prendre son service pour des raisons de transports avant 6h30, ne soit pas pénalisé. Ça c'est fait sur beaucoup d'autres PDC. Nous ne souhaitons pas que Paris 08 PDC soit l'exception.

En conclusion : la fermeture du STM Boétie est un dossier qui ne peut se régler en deux mois. Pour que la reprise d'activité se fasse dans de bonnes conditions, on doit laisser le temps au temps. Et pourquoi pas maintenir une petite équipe en nuit puisque celle en place aujourd'hui a toujours démontré son professionnalisme et son efficacité. Ce serait la meilleure solution pour tout le monde...